

Image not found or type unknown



Vente que je voudrais annuler alors que l'acompte fut versé

Par **Malgosia**, le **07/07/2010** à **01:49**

Bonjour,

J'ai mis une annonce sur le web pour proposer une oeuvre d'art .

Le futur acheteur m'a laissé une acompte de 1000 Euros sur le prix de vente de 5500 euros au total. Il a gardé un papier signé par moi prouvant qu'il m'a laissé cet acompte.

Il devait venir chercher l'objet ultérieurement. 4 Jours plus tard j'ai appelé l'acheteur pour lui rendre l'acompte car j'ai changé d'avis et je voudrais à tout prix garder l'objet en question. L'acheteur refuse et souhaite finir la vente.

Je suis désespéré. Que puis-je faire?

Si cette information pouvait être utile pour votre analyse du problème, il existe une boutique à Paris qui vend le même objet, de même artiste, pour le double du prix auquel j'ai proposé le mien....

Par **amajuris**, le **07/07/2010** à **09:25**

bjr,

je crains qu'il n'y ait rien à faire. si vous étiez d'accord sur le prix et la chose la vente est réputée faite.

cdt

Par **fif64**, le **07/07/2010** à **16:31**

Le contrat est parfait dès qu'il y'a accord sur l'objet et le prix. Donc effectivement, vous êtes obligé de remettre le bien